



Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : 13/IMO/0262
Date du repérage : 23/07/2013



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ... **Côte-d'Or**

Adresse : **24 RUE DU DOCTEUR CALMETTE**

Commune : **21000 DIJON**

Désignation et situation du ou des lots de copropriété :

Lot numéro LOT 16

Périmètre de repérage :

Batiment type serre

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : ... **CHU DIJON**

Adresse : **RUE JEANNE D'ARC
21000 DIJON**

Objet de la mission :

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Dossier Technique Amiante | <input type="checkbox"/> Métrage (Loi Carrez) | <input type="checkbox"/> Diag. Installations Electricité |
| <input checked="" type="checkbox"/> Constat amiante avant-vente | <input type="checkbox"/> Métrage (Surface Habitable) | <input type="checkbox"/> D.Technique SRU |
| <input type="checkbox"/> Dossier amiante Parties Privatives | <input checked="" type="checkbox"/> Exposition au plomb (CREP) | <input type="checkbox"/> Diagnostic de Performance Energétique |
| <input type="checkbox"/> Diag amiante avant travaux | <input type="checkbox"/> Exposition au plomb (DRIPP) | <input type="checkbox"/> Prêt à taux zéro |
| <input type="checkbox"/> Diag amiante avant démolition | <input type="checkbox"/> Diag. Assainissement | <input type="checkbox"/> Diag. Ascenseur |
| <input type="checkbox"/> Etat relatif à la présence de termites | <input type="checkbox"/> Diag. Piscine | <input type="checkbox"/> Etat des lieux (Loi Scellier) |
| <input type="checkbox"/> Etat parasitaire | <input type="checkbox"/> Diag. Installations Gaz | <input type="checkbox"/> Diag. Radon |
| <input type="checkbox"/> Etat des Risques Naturels et Technologiques | <input type="checkbox"/> Diag. plomb dans l'eau | <input type="checkbox"/> Vérif. accessibilité handicapé |
| <input type="checkbox"/> Etat des lieux | <input type="checkbox"/> Diag. Incendie | <input type="checkbox"/> |



ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, GENERALI IARD, dont le siège social est sis : 7 Boulevard Haussmann - 75456 PARIS, attestons que :

Société ABP+

18 rue du Haut Lessis 57420 MARIEULLES

Représentée par Monsieur Pascal GOILLOT

est assurée auprès de notre Société par le contrat n° 42AH733967 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers au cours ou à l'occasion de l'exercice de son activité professionnelle déclarée au titre du contrat en référence, à savoir :

- Mesurage loi Carrez
- Repérage amiante
- Constat de risque d'exposition au plomb
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic Gaz
- Diagnostic des installations électriques
- Etat parasitaire
- Etat des risques naturels et technologiques
- Radon
- Dossier technique amiante
- Repérage amiante avant démolition ou travaux
- Diagnostic technique SRU mise en copropriété
- Assainissement individuel et collectif
- Millièmes de copropriété, et modificatifs d'état descriptif de division
- Recherche de plomb dans l'eau
- Légionnelles
- Normes de surfaces et d'habitabilité
- Logement décent
- Certificat investissement locatif dans l'ancien (Loi de Robien)
- Etat des lieux locatifs
- Sécurité piscine
- Diagnostic du risque d'intoxication par le plomb dans les peintures
- Réalisation de plans dans le cadre des certificats de surface et certificats de mesurage loi Carrez avec perspective en 2D et 3D
- Diagnostic accessibilité aux personnes handicapées
- Evaluation en déperdition thermique par thermographie infrarouge et infiltrométrie

A concurrence des montants ci-après :

MONTANT DES GARANTIES ET DES FRANCHISES :

(A) RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES	FRANCHISE PAR SINISTRE
Dommages corporels, matériels et immatériels	5.000.000 € par sinistre	Dommages corporels : néant Dommages matériels : 500 € Dommages immatériels : 500 €
Dont : Dommages résultant d'une faute inexcusable	2.500.000 € par sinistre	5.000 € par victime
Dont : Dommages de pollution accidentelle et Dommages aux biens confiés et Dommages immatériels non consécutif	500.000 € par sinistre, par période d'assurance 500.000 € par sinistre 500.000 € par sinistre	1500 € par sinistre 500 € par sinistre 500 € par sinistre

(B) RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE :

GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES	FRANCHISE PAR SINISTRE
Dommages corporels, matériels et immatériels confondus	300 000 € par sinistre, 500 000 € par période d'assurance	Dommages corporels = néant Toutes autres activités : 3000 €

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit pour la période
Du 1er décembre 2012 au 1er décembre 2013 à 00h00

Et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Fait à Paris, le 20 novembre 2012

Pour la Compagnie
Par délégation



CARTE DE CERTIFIÉ

GOILLOT PASCAL

Numéro ODI/DPE/11104099

Valable du 14/03/2008 au 13/03/2013

Certification
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - DPE



CARTE DE CERTIFIÉ

GOILLOT PASCAL

Numéro ODI/PB/11104099

Valable du 20/03/2008 au 19/03/2013

Certification
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - PLOMB
(CREP)



CARTE DE CERTIFIÉ

GOILLOT PASCAL

Numéro ODI/ELE/11104099

Valable du 31/12/2008 au 30/12/2013

Certification
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS -
ELECTRICITE



CARTE DE CERTIFIÉ

GOILLOT PASCAL

Numéro ODI/GAZ/11104099

Valable du 14/03/2008 au 13/03/2013

Certification
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - GAZ



CARTE DE CERTIFIÉ

GOILLOT PASCAL

Numéro ODI/AM/11104099

Valable du 20/03/2008 au 19/03/2013

Certification
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS -
AMIANTE

**CERTIFICAT DE COMPETENCES
DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER**

N° CPDI 2292

Version 01

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I.Cert,
atteste que :

Monsieur Pascal GOILLOT

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I.Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante

Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis
Date d'effet : 03/05/2013, date d'expiration : 02/05/2018

Co2

Etat de l'installation intérieure gaz
Date d'effet : 25/04/2013, date d'expiration : 24/04/2018

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 05/06/2013

